

# L'indexation alphabétique des matières pour un système unifié

Mahmoud SARI\*

## ABSTRACT

Document indexation is an intellectual operation that needs in any encyclopedical library the application of normalised rules. The scope of its application is well defined as well as its form and functions. It permits to know precisely the content of the subject main topic. It is structured either in key-words or under theme from a geographical, chronological localisation or from the form through a proper punctuation. The indexer guides the user in his bibliographical research through foot notes. In order to keep a continuous coherence of topics in the catalogue., indexation service has to create its own authority list in a rigorous documentary language like that of a macro - the saurus. Finally, and in order to avoid linguistic dichotomy it is necessary to inter sparse document lists in Arabic and foreign languages so that it would be possible to obtain a unified alphabetical catalogue.

Cette étude se veut une réflexion sur la nécessité de normaliser l'indexation alphabétique des matières dans les bibliothèques encyclopédiques ouvertes au grand public ou pluri-disciplinaires d'étude et de recherche, désirant créer leur propre liste de mots matières ou utiliser les répertoires existants. Face au développement des bibliothèques en réseau coopératif et en prévision de l'utilisation de l'outil informatique, il s'avère de plus en plus urgent d'introduire un langage documentaire cohérent et rigoureux adapté aux nouvelles techniques de recherche de l'information. Pour mener à bien cette étude, je me suis basé sur une référence essentielle : la norme française (AFNOR NF 44-070 Août 1986).

Il y a lieu de se référer également à un numéro spécial (vol. 7 n° 1 1986) Al Madjalla al arabya el maalumet consacré à la normalisation de la documentation arabe.

### Place de l'indexation alphabétique des matières dans la chaîne documentaire.

Tout document primaire entre dans une bibliothèque, subit une série d'opérations matérielles et intellectuelles constituant une chaîne de traitement concrétisée par la production de documents secondaires signalant son existence : ce sont les notices bibliographiques.

Le catalogue descriptif assure selon les normes de la description bibliographique normalisée internationale (I.S.B.D) permet d'identifier une publication par son auteur, titre éditeur format, pagination, etc... La fiche de base est complétée par différentes vedettes obtenues après analyse du document. Cette opération intellectuelle permet d'extraire les éléments caractéristiques pour décrire le contenu et définir le sujet avec précision. Le titre n'étant pas toujours explicite, l'analyste dégage les mots-clés à l'aide de la table des matières ou après lecture et examen de quelques extraits. L'indexation est une sélection de mots-clés appelés descripteurs pris dans le langage naturel suivant des règles normalisées qui seront développées dans ce qui suit. L'élaboration correcte d'un catalogue alphabétique de matières implique la responsabilité d'un indexateur hautement qualifié.

### Domaine d'application

Rompant avec les systèmes de classification, le catalogue alphabétique de matières est réputé « libre ». Il s'adapte à tous les niveaux d'information documentaire et à l'évolution de la terminologie liée au progrès des sciences et techniques. Les oeuvres littéraires (roman, théâtre, poésie...) philosophiques, autobiographiques, les ouvrages de fiction, les classiques d'auteurs consacrés appartenant au patrimoine culturel national et universel ne sont pas soumises à l'analyse et à

l'indexation, et leur identification dans le catalogue des auteurs suffit. Cette règle n'est pas absolue : par exemple une bibliothèque spécialisée des arts et spectacles indexera, outre les oeuvres documentaires, des romans ayant pour thème le cinéma, le théâtre etc... dont les descripteurs donneront une information digne d'intérêt.

### Formes, fonctions, ponctuation

La vedette matière qui figure en début de la notice, est inscrite en rappel au bas de la fiche. Elle peut-être développée jusqu'à atteindre six éléments. Par exemple : Langage, philosophique, Egypte : 1800-1899, bibliographie : 1900-1950. Le document indexé donne la liste des études publiées de 1900 à 1950 sur les textes philosophiques consacrées au langage en Egypte au 19ème siècle. On remarque que la vedette matière n'utilise pas les mots outils (article, préposition) et que les mots significatifs sont rangés dans un ordre logique que l'indexateur saura appréhender avec l'expérience. Le premier descripteur est appelé vedette principale et les suivants sont les sous-vedettes. Ces dernières ont des fonctions complémentaires : de sujet ou de point de vue, de localisation géographique ou chronologique et de forme. Tous ces aspects seront examinés plus loin.

Les descripteurs sont des substantifs au singulier. Sans article, ex : assurance. On applique le pluriel lorsque le sens l'exige : assurances sociales.

Il est nécessaire parfois d'en préciser le sens par nom ou un qualificatif mis entre parenthèses :

#### Analyse (mathématique).

Actuellement, la ponctuation est ainsi normalisée :

- 1) Ponctuation entre descripteurs - deux points :
- 2) Ponctuation à l'intérieur d'un descripteur.
  - devant une collectivité subordonnée ou un organe de collectivité point.
  - devant un élément rejeté virgule,
  - introduisant un qualificatif ou pour lever une ambiguïté parenthèse ( ).
  - entre deux qualificatifs point virgule ;
  - entre deux dates tiret -

3) Ponctuation entre deux vedettes pour exprimer un rapport double barre oblique //

### Structure de la vedette matière

Le descripteur peut-être :

- 1) Un nom propre de personne.
  - Bacon, francis (1561-1626).
  - Bacon, francis (1909-1986).
  - Ici la parenthèse permet de lever l'homonymie.
- 2) Un nom propre de collectivité :
  - Organisation de l'unité africaine.
  - Les signes (exemple O.U.A) sont développés à l'exception de certains acronymes consacrés par l'usage. Exemple : UNESCO, ALESCO.
- 3) Un nom propre de lieu :
  - Allemagne (République Fédérale).
  - Tripoli (Liban) Tripoli (libye).
  - Ici la parenthèse permet de localiser l'espace géographique.
- 4) Un substantif isolé ou un qualificatif : Adoption - Handicapé.
- 5) Un substantif avec rejet d'un terme non caractéristique : Japon, sud au lieu de : sud du Japon.
- 6) Un substantif suivi de qualificatif : Droit International privé.

### Développement de la vedette-matière

1) La sous vedette de point de vue.

C'est un sujet secondaire qui permet une extension des aspects du concept général. Ainsi la volonté étudiée par un juste apparaît tout autrement que celle sous la plume d'un pédagogue, d'un médecin psychiatre ou d'un psychologue; nous avons donc :

- Volonté : droit.
- Volonté : éducation.
- Volonté : psychiatrie.
- Volonté : psychologie.

Lorsque c'est nécessaire, la volonté et la sous-vedette sont permutées :

Sport : handicapé.  
Handicapé : sport.  
Statistique appliquées : médecine.  
Médecine : statistiques appliquées.

Ceci permet la recherche bibliographique selon les points de vue différents de l'utilisateur. Parfois il est nécessaire de multiplier les sous-vedettes de point de vue par des éléments essentiels, nécessaires à la définition du sujet.

Travail : conflit : arbitrage.  
Cerveau : maladie : diagnostic.

Une étude sur le style de «Al-Ayyam» de Taha Hussain impose la permutation.

Hussain, Taha : «Al-Ayyam» : style.  
Hussain, Taha : Style : «Al-Ayyam».

Ce qui ressemble dans la rubrique Hussain, Taha toutes les études sur le style et toutes celles relatives à «Al-Ayyam».

## 2) La localisation en géographique.

L'identification d'un lieu est indispensable s'il est peu connu ou s'il désigne des réalités géographiques différentes.

Allemagne (jusqu'en 1945).  
Allemagne (république démocratique).  
Allemagne (république fédérale).  
Agadir (Maroc).  
Agadir (Algérie : Maroc).  
Paris (Etats-Unis : Idaho).

La sous vedette géographique est toujours le terme le plus précis.

Mouton : élevage : Algérie, Sud.  
Mouton : élevage : Argentine.

Parfois, il est nécessaire de permuter la sous-vedette de localisation en vedette principale.

Planification : Union soviétique.  
Union soviétique : planification.

## 3) La localisation chronologique.

La chronologique est précisée si l'analyse fait ressortir une volonté de datation ou la description

d'une situation un moment précis. Chaque fois que c'est impossible en remplace le concept général par des dates. Un document publié en 1985 qui traite de la politique contemporaine des Etats-Unis depuis l'ère de Kennedy sera indexé ainsi :

Etats-Unis : politique : 1960-1985.

Les concepts historiques généraux non datés peuvent être utilisés en tête de vedette :

Antiquité.

Ere tertiaire.

- en sous vedette de point de vue :

Propriété : histoire.

Sahara algérien : préhistoire.

Deux ouvrages traitant du droit civil pendant deux périodes différentes seront précisés par la date et leur publication.

Droit civil : 1920.

Droit civil : 1980.

## 4) La sous vedette de forme.

Elle est relative à la nature et à la présentation de l'ensemble du document dont la forme conditionne l'information. Voici quelques exemple :

Annuaire.

Anthologie.

Atlas.

Bibliographie.

Chronologie.

Congrès.

Discours.

Exercices.

Exposition.

Guide.

Index.

Journées d'Etudes.

Logiciel.

Manuel d'enseignement.

Mélanges.

Statistiques.

Table.

Traité.

## Relation entre deux vedettes.

Le sujet d'un document est parfois constitué par la mise en relation de deux notions qu'on exprime par une double barre // entre les deux vedettes. Il convient de



Il convient de consigner l'ensemble des décisions prises quant aux choix des descripteurs sur une liste d'autorité. Interne au service, ce fichier d'autorité d'analyse et d'indexation devient l'outil de référence fondamental qui assure la cohérence et la continuité du catalogue. Il sert de numéro (aide mémoire) aux indexateurs anciens et de guide aux débutants. Cette liste d'autorité est donc un fichier soigneusement tenu à jour, de tous les descripteurs utilisés ainsi que les mots clés ou synonymes rejetés, les termes complexes décomposés en descripteurs élémentaires, enfin les renvois et les orientations. Elle s'enrichit et se perfectionne à mesure que le fonds documentaire s'accroît et que l'expérience des indexateurs s'élargit. Elle enregistre les fluctuations du vocabulaire, l'apparition des concepts nouveaux, l'adoption des néologismes et l'abandon des descripteurs obsolètes. Lorsqu'on crée un tel instrument de contrôle, on élimine les difficultés de polysémie et de synonymes pour parvenir à un langage documentaire assimilé à un macro-thésaurus c'est-à-dire l'équivalent d'une ensemble de thésaurus ou langages spécialisés normalisés.

**Conclusion : pour une indexation arabe unifiée.** La plupart des bibliothèques encyclopédiques du Monde arabe, possèdent des fonds internationaux en même temps que leur patrimoine bibliographique arabe ce qui

nécessite la création de catalogues séparés pour les langues étrangères. Donc pour élaborer sa bibliographie un utilisateur se déplace pour effectuer ses recherches par sujets en consultant l'un après l'autre, le fichier matières en arabe, puis le fichier en caractère latin. A l'avenir, je pense qu'il serait plus judicieux de constituer un seul catalogue de matières en y intercalant à la même vedette et aux mêmes descripteurs par ordre alphabétique, d'abord les documents des auteurs arabes, ensuite ceux des auteurs en caractères latins. Ainsi donc, l'indexateur de culture bilingue analyse sans distinction tous les documents, leurs affecte les descripteurs suivant les normes énoncées plus haut et intercale les fiches matières des fonds arabes et étrangers dans un catalogue unique, au grand bénéfice des chercheurs. En cas de difficulté de traduction ou de terminologie, l'indexateur peut ajouter entre parathèses, à la suite des descripteurs adopté en arabe, son correspondant en caractère latin, pour lever toute ambiguïté. Ce système suppose évidemment la création d'une liste d'autorité unique comme elle a été déjà définie. Les bibliothèques dotées d'un système informatique pourront faire la saisie de leur liste d'autorité. Elles pourront enfin la ressortir et l'imprimer à tout moment pour sa diffusion à l'équipe d'indexateurs ainsi qu'à tout centre d'indexation qui le désire, dans le cadre de la coopération interbibliothèque.